



# D.E.T.I.S.F

## DIPLÔME D'ETAT DE TECHNICIEN D'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

### COÛT ET AIDES FINANCIERES POSSIBLES

Selon la situation du candidat, le cout de la formation est pris en charge par la Collectivité Territoriale de Guyane, par l'employeur ou autres organismes.



Ce professionnel intervient auprès des familles et des personnes qui traversent des difficultés passagères. Son objectif est de préserver leur autonomie et de les soutenir, en les aidants dans leur quotidien.

À l'occasion d'une hospitalisation, d'un décès, d'une naissance, d'un handicap... **le technicien de l'intervention sociale et familiale** soulage et épaula la famille dans les **tâches quotidiennes** (courses, ménage, repas, aide à la toilette, aide aux devoirs...). Il peut également participer à la gestion d

Un budget et accompagner les personnes dans les démarches administratives. Il facilite le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées et contribue à l'insertion sociale des personnes en voie de marginalisation.

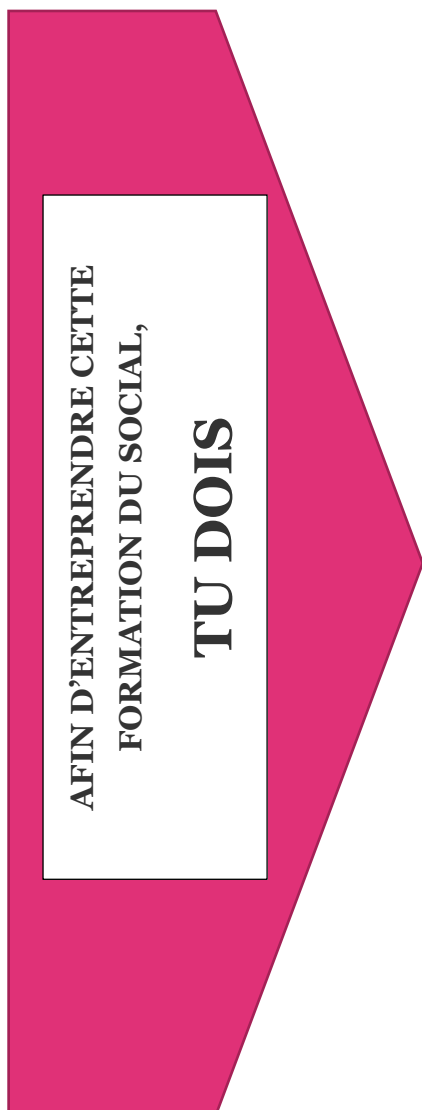
### PEUT INTERVENIR DANS TROIS CADRES :

- le régime général : pallier une impossibilité ponctuelle des parents à gérer le quotidien, comme une grossesse pathologique ou une maladie ;
- la prévention éducative : à la demande d'une assistante sociale ou dans le cadre de mesures de justice, quand il y a maltraitance, violence ou divorce difficile, il intervient pour la protection de l'enfance ;
- les encadrements de droits de visite : lorsque la garde de l'enfant est retirée aux parents, il peut être mandaté pour encadrer des droits de visite.

### APTITUDES POUR S'ENGAGER DANS LA FORMATION

Sens de l'organisation et des responsabilités, capacité d'adaptation, d'anticipation et de communication... figurent parmi les nombreuses qualités requises pour exercer ce métier.

Patient, discret et faisant preuve de tact, le technicien de l'intervention sociale et familiale est respectueux des personnes chez qui il intervient. S'il garde une certaine distance, c'est à la fois pour favoriser l'autonomie des familles et pour se préserver sur le plan émotionnel.



CONDITIONS D'ACCES	LA FORMATION
<p style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold;">T.I.S.F</p>	<p>La formation est accessible sans condition de diplômes.</p> <p>Avoir 18 ans au 1er septembre de l'année de la rentrée.</p> <p>Renvoyer le dossier d'inscription complet</p> <p>Réussir aux épreuves de sélection (par concours) comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une épreuve écrite (niveau de culture générale et aptitudes à l'expression écrite) d'une durée de 2 heures et notée sur 20.</li> <li>- Une épreuve orale (motivations et aptitudes relationnelles) d'une durée de 20 minutes et notée sur 20.</li> </ul>
	<p>La formation théorique est de 950 heures en moyenne. Elle comprend six domaines de formation (DF) :</p> <p>DF 1 : conduite du projet d'aide à la personne (200h)</p> <p>DF2 : communication professionnelle et travail en réseau (100h)</p> <p>DF 3 : réalisation des actes de la vie quotidienne (150)</p> <p>DF4 : transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (150h)</p> <p>DF 5 : contribution au développement de la dynamique familiale (150h)</p> <p>DF 6 : accompagnement social vers l'insertion (130h)</p> <p>La formation pratique comprend 4 stages (33 semaines soit 1155 heures).</p>

**Pour tous renseignements :**



**INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DU TRAVAIL SOCIAL**  
**6 Ernest CAVELAND – BP 30897**  
**97341 CAYENNE Cedex**

☎ 05.94.25.34.88 📠 05.94.25.35.03 📧 [contact@irdts.org](mailto:contact@irdts.org)